



# VILLE ET AGGLO : UN AVENIR ENSEMBLE

**ÉLECTIONS** La nomination de Geneviève Darrieussecq au Gouvernement a entraîné de nouvelles élections à la mairie de Mont de Marsan et à l'Agglo. Une occasion de vous présenter les élus autour de Charles Dayot, nouveau maire et président, et de refaire le point sur les instances municipales et communautaires.

**V**ous l'avez sans doute constaté dans votre vie privée ou professionnelle, 2017 est une année de changement. En recevant les vœux du nouvel an, Charles Dayot n'imaginait pas à quel point ils allaient se révéler puissants. Le vendredi 7 juillet dernier, il a été élu nouveau maire de Mont de Marsan en Conseil municipal et nouveau président de l'Agglo en Conseil communautaire (lire interview p.14). Il succède ainsi à Geneviève Darrieussecq qui a dû renoncer à ses mandats locaux en raison de sa nomination au poste de secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées.

Dans son discours de juillet en Conseil communautaire, Charles Dayot a tenu à saluer le volontarisme de cette dernière et l'ampleur du travail accompli sous sa mandature. Il a également évoqué ses propres objectifs et sa vision de son rôle de maire et de président: *"Il s'agit, pour moi, d'assurer la meilleure transition possible et de faire de ce changement une opportunité. Opportunité de concrétiser les projets que nous avons lancés au côté de Geneviève Darrieussecq, de consolider notre gouvernance et d'améliorer notre fonctionnement. Nous devons à présent, sur la base d'un bilan de mi-mandat, reformuler nos objectifs au sein d'un projet de territoire qui servira de repère aux élus intercommunaux et aux élus communaux que nous sommes, ainsi qu'aux services, à la population et aux entreprises"*.

Lors du Conseil municipal, les élus municipaux ont procédé à l'élection du nouveau maire, des adjoints au maire ainsi que des conseillers communautaires. Quelques heures plus tard, c'était au tour de l'ensemble des élus communautaires d'élire le président de l'Agglo et les vice-présidents.

Ces mouvements intervenus au sein des deux instances délibérantes nous ont conduits tout naturellement à (re)mettre sous les projecteurs les visages de ceux qui vous représentent et qui statuent sur les projets de développement de notre territoire au sein des différentes instances de la Ville et de l'Agglo.

## Une mutualisation des administrations réussie

La Ville et l'Agglomération de Mont de Marsan ont vu baisser leurs recettes sous le triple impact de la réduction des dotations de l'État (plus de 26% de réduction depuis 2013), la situation économique, et la stabilité fiscale promise aux Montois et aux habitants de l'Agglo. Face à ces contraintes et à l'obligation par l'État de mettre en œuvre un schéma de mutualisation, les exécutifs de la Ville et de l'Agglo ont décidé de mutualiser leurs services en 2015, sous la mandature de Geneviève Darrieussecq. Cette démarche consiste à créer une administration commune chargée, sous l'autorité d'une équipe hiérarchique unique, de mettre en œuvre les priorités politiques respectives de la Ville et de l'Agglo. Pour Charles Dayot, *"l'objectif de cette mutualisation est de proposer un cadre professionnel épanouissant pour les personnels, tout en améliorant la performance des services aux habitants et en les rendant plus lisibles pour les usagers. Raisonsons en termes de territoire sans perdre son identité"*.

### LES BÉNÉFICES

**Pour les collectivités concernées  
(Ville et Agglo de Mont de Marsan) :**

- ✘ Réduction des dépenses de fonctionnement (achats groupés, mutualisation des locaux, des matériels, des outils informatiques...)
- ✘ Augmentation de la technicité et de la compétence des agents
- ✘ Perspectives de carrière et de mobilité plus importantes

**Pour les Montois et les habitants de l'Agglo :**

- ✘ Une stabilité fiscale
- ✘ Le maintien de services publics
- ✘ Une optimisation de la qualité du service rendu

# Vos représentants à l'Agglo

## Président



**Charles Dayot**  
maire de  
Mont de Marsan  
—  
président

## Vice-président.e.s



**Catherine Demèmes**  
maire de Mazerolles  
—  
1<sup>re</sup> vice-présidente  
Voirie / Bâtiments / Mutualisations



**Hervé Bayard**  
adjoint au maire de Mont de Marsan  
—  
7<sup>e</sup> vice-président  
Finances / Marchés publics /  
Stratégie budgétaire



**Joël Bonnet**  
maire de Saint-Pierre-du-Mont  
—  
2<sup>e</sup> vice-président  
Tourisme



**Frédéric Carrère**  
maire de Campagne  
—  
8<sup>e</sup> vice-président  
Transition et Confiance numériques /  
Enseignement supérieur



**Jean-Marie Esquié**  
maire de Campet-Lamolère  
—  
3<sup>e</sup> vice-président  
Éducation / PEDT / Scolaire,  
périscolaire, extrascolaire,  
restauration scolaire et collective /  
Partenariat organismes extérieurs



**Nicolas Tachon**  
conseiller municipal  
de Mont de Marsan  
—  
9<sup>e</sup> vice-président  
CaféMusic' / Projet de transfert  
de la compétence Jeunesse /  
Économie sociale et solidaire



**Bertrand Tortigue**  
adjoint au maire de Mont de Marsan  
—  
4<sup>e</sup> vice-président  
Transports collectifs / Accessibilité /  
Politique locale du commerce



**Delphine Salembier**  
adjointe au maire  
de Saint-Pierre-du-Mont  
—  
10<sup>e</sup> vice-présidente  
Politiques et affaires culturelles



**Pierre Mallet**  
maire de Benquet  
—  
5<sup>e</sup> vice-président  
Aménagement du territoire / PLUI &  
SCOT / Zones d'activités économiques



**Catherine Dupouy**  
adjointe au maire  
de Mont de Marsan  
—  
11<sup>e</sup> vice-présidente  
Cohésion sociale / Politique de la  
Ville / Habitat / Logement social /  
Gens du voyage / Projet de transfert  
de la compétence Petite Enfance



**Philippe Saès**  
maire de Saint-Martin-d'Oney  
—  
6<sup>e</sup> vice-président  
Ressources humaines / Gestion du  
Personnel / Formation / Gestion  
prévisionnelle des emplois



**Véronique Gleyze**  
maire de Pouydesseaux  
—  
12<sup>e</sup> vice-présidente  
Parc Naturel Urbain / Environnement  
& Développement Durable

**Le Conseil  
communautaire,  
c'est :**

**56** conseillers  
(55 en exercice) dont :

**1** président

**12** vice-présidents

**13** conseillers délégués

**29** conseillers

**PORTRAITS** Les élections du 7 juillet dernier ont entraîné des modifications en matière de délégations accordées aux élus de l'Agglo et de la Ville. Ils vous représentent, découvrez leurs domaines d'intervention.

## Conseiller.e.s délégué.e.s communautaires



**Jean-Yves Parronau**  
maire de Bostens  
—  
Fourrière animale



**Claude Coumat**  
maire de Lucbardez-et-Bargues  
—  
Travaux de voirie



**Christian Cenet**  
maire de Bougue  
—  
Lecture publique et Marsan sur Scènes



**Michel Garcia**  
maire de Saint-Avit  
—  
Mutualisations : synergie entre communes



**Dominique Clavé**  
maire de Bretagne-de-Marsan  
—  
Équipements communautaires



**Jean-Louis Darrieuort**  
maire de Saint-Perdon  
—  
EuroVéloroute



**Guy Sibut**  
maire de Gaillères  
—  
Accessibilité : suivi ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée)



**Denis Capdevielle**  
maire de Uchacq-et-Parentis  
—  
Élaboration, mise en œuvre et suivi du PLUI



**Jean-Paul Alyre**  
adjoint au maire de Geloux  
—  
Gestion financière



**Muriel Crozes**  
conseillère municipale de Mont de Marsan  
—  
Action sociale communautaire (CIAS)



**Jean-Pierre Allais**  
adjoint au maire de Laglorieuse  
—  
Développement du numérique



**Éliane Darteyron**  
adjointe au maire de Mont de Marsan  
—  
Évaluation des dispositifs éducatifs



**Bernard Kruzynski**  
adjoint au maire de Saint-Pierre-du-Mont  
—  
Transfert des compétences Eau et Assainissement / Syndicats de rivières & GEMAPI

## Conseiller.e.s communautaires



**Marie-Christine Lamothe**  
Benquet



**Jean-Paul Gantier**  
Mont de Marsan



**Marina Bancon**  
Mont de Marsan



**Marie Denys**  
Saint-Pierre-du-Mont



**Janet Deletré**  
Bretagne-de-Marsan



**Gilles Chauvin**  
Mont de Marsan



**Guy Parella**  
Mont de Marsan



**Olivier Boissé**  
Saint-Pierre-du-Mont



**Geneviève Darrieussecq**  
Mont de Marsan



**Chantal Couturier**  
Mont de Marsan



**Renaud Lahitète**  
Mont de Marsan



**Laëtitia Tachon**  
Saint-Pierre-du-Mont



**Marie-Christine Bourdieu**  
Mont de Marsan



**Bruno Rouffiat**  
Mont de Marsan



**Élisabeth Soullignac-Gerbaud**  
Mont de Marsan



**Éric Mezrich**  
Saint-Pierre-du-Mont



**Chantal Davidson**  
Mont de Marsan



**Chantal Planchenault**  
Mont de Marsan



**Didier Simon**  
Mont de Marsan



**Maryline Rousseau**  
Saint-Pierre-du-Mont



**Farid Heba**  
Mont de Marsan



**Stéphanie Cheddad**  
Mont de Marsan



**Julien Antunes**  
Mont de Marsan



**Antoine Vignau-Tuquet**  
Mont de Marsan



**Pascale Haurie**  
Mont de Marsan



**Florence Thomas**  
Saint-Martin-d'Onéy



**Catherine Picquet**  
Mont de Marsan



**Jean-Marie Batby**  
Mont de Marsan



**Régine Nehlig**  
Saint-Perdon

# Le Conseil municipal de Mont de Marsan

## Maire



**Charles Dayot**  
maire

## Conseiller.e.s délégué.e.s



**Marina Bancon**  
—  
Pratiques culturelles



**Philippe Eyraud**  
—  
Développement et confiance numériques



**Chantal Planchenault**  
—  
Questions liées à la Défense



**Jean-Marie Batby**  
—  
Relations avec les associations sportives



**Pascale Haurie**  
—  
Fêtes et Animations



**Bruno Rouffiat**  
—  
Commerce, artisanat, services et déplacements doux

## Adjoint.e.s au maire



**Hervé Bayard**  
1<sup>er</sup> adjoint  
—  
Urbanisme aménagement urbain, patrimoine bâti, travaux, voirie et logement



**Éliane Darteyron**  
6<sup>ème</sup> adjoint  
—  
Éducation, jeunesse, programme de réussite éducative, affaires scolaires



**Arsène Bucchi**  
—  
Services publics locaux



**Jean-François Lagoeyte**  
—  
Relations avec les usagers (Règle des Eaux)



**Nicolas Tachon**  
—  
Maison de la Jeunesse et de la Culture, projet de transfert des compétences Jeunesse et Petite Enfance à Mont de Marsan Agglo



**Bertrand Tortigue**  
2<sup>ème</sup> adjoint  
—  
Stationnement accessibilité opérations de centre-ville, transports en commun, fêtes et manifestations



**Catherine Picquet**  
7<sup>ème</sup> adjoint  
—  
Affaire funéraires, police municipale en appui de F. Heba, services de proximité, formalités administratives (élections - état civil...)



**Chantal Couturier**  
—  
Délégation de signature en matière financière



**Jeanine Lamaison**  
—  
Petite enfance



**Claude Taillet**  
—  
Accès à la culture



**Marie-Christine Bourdieu**  
3<sup>ème</sup> adjoint  
—  
Développement durable, démocratie locale, proximité, espaces verts, vie des quartiers et jumelages



**Jean-Paul Gantier**  
8<sup>ème</sup> adjoint  
—  
Règle municipale des Eaux, de l'assainissement et de la Géothermie, personnel communal, mutualisations, restaurant administratif, affaires générales



**Stéphanie Cheddad**  
—  
Atelier Santé Ville



**Michel Mège**  
—  
Entretien de la voirie communale



**Antoine Vignau-Tuquet**  
—  
Accès et promotion du sport



**Chantal Davidson**  
4<sup>ème</sup> adjoint  
—  
Culture et patrimoine



**Catherine Dupouy**  
9<sup>ème</sup> adjoint  
—  
Action sociale et petite enfance



**Muriel Crozes**  
—  
Référénte Santé



**Guy Parella**  
—  
Bâtiments communaux



**Farid Heba**  
5<sup>ème</sup> adjoint  
—  
Tranquillité publique, prévention, police municipale et sport



**Gilles Chauvin**  
10<sup>ème</sup> adjoint  
—  
Vie associative



**Odette Di Lorenzo**  
—  
Activités des seniors



**Anne-Marie Pita-Dublanc**  
—  
Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

## Conseiller.e.s



**Geneviève Darrieussecq**



**Renaud Lahitete**



**Didier Simon**



**Élisabeth Soullignac**



**Renaud Lagrave**



**Alain Baché**



**Jean-Michel Carrere**



**Céline Piot**



**Julien Antunes**

# “Continuer de faire avancer le territoire”

**Charles Dayot** élu maire de Mont de Marsan et président de Mont de Marsan Agglo le 7 juillet dernier, Charles Dayot se livre sur les grands axes de la politique qu’il souhaite mettre en œuvre au cours de ces deux prochaines années à la tête de la Ville et de l’Agglo.



## Comment avez-vous vécu ces deux élections ?

Avec beaucoup d’émotion en ressentant de la reconnaissance pour les personnes qui ont cru en moi et m’ont soutenu jusqu’à ces deux nominations. Je sens une pression positive, d’ailleurs j’en ai besoin, mais je suis surtout serein et très déterminé.

*“Serein et déterminé”*

## Que représente ce double rôle pour vous ?

Cela me paraît logique, voire indispensable, que le maire de Mont de Marsan soit aussi le président de l’Agglo. Pour autant, je ne fais pas de différence entre le rural et l’urbain, même si j’ai pu remarquer que mes collègues et amis, maires des communes rurales, avaient des contraintes différentes d’un maire d’une ville moyenne. C’est vrai qu’être maire d’une petite commune est un sacerdoce, et je les respecte pour leur engagement. Mon histoire me fait dire que je suis peut-être le plus rural des Montois, et c’est pourquoi mon attention et mon action se dirigeront de manière équitable vers l’ensemble des 18 communes. Nous devons fonctionner main dans la main et c’est dans cet esprit là que je veux poursuivre le travail, discuter avec l’ensemble des maires et vice-présidents pour bien comprendre et répondre à leurs préoccupations.

## Quelles vont être vos premières priorités pour le développement de ce territoire ?

Il nous faut redéfinir un projet commun et partagé de gouvernance et de territoire. Le développement économique constitue un axe prioritaire, et selon moi, en s’appuyant sur des politiques dynamiques en matière de tourisme, qu’il soit de loisirs ou d’affaire, de logement, de transports et de voirie. Par exemple, il va nous falloir travailler sérieusement au développement de structures d’accueil et d’hôtellerie de plein-air pour développer notre offre touristique. Il nous faut aussi attirer et accueillir des entreprises qui souhaitent s’implanter sur notre territoire. Nous devons relancer un conseil de développement des forces vives du territoire : entreprises, associations, commerçants, jeunesse... En respectant la parole de chacun et avec un traitement équitable de chaque commune de l’Agglo, nous devrions continuer de faire avancer ce territoire.

## Quel message souhaitez-vous adresser à vos administrés ?

Un président d’Agglo ce n’est pas un super maire mais quelqu’un qui a une vision communautaire, qui est capable d’enlever sa casquette de maire de Mont de Marsan, pour aller au contact, écouter. Soyez assurés que je serai à votre écoute où que vous habitiez dans l’agglo.

Une vidéo portrait de Charles Dayot est à retrouver sur notre chaîne YouTube “Mont de Marsan”

 Les + vidéo (voir p3)

## Le président / Le maire

Le président est élu par les conseillers communautaires tandis que le maire l’est par le Conseil municipal. Chef de l’exécutif, il préside les réunions et met en œuvre les décisions prises, en s’appuyant sur les services. Dans notre territoire comme dans beaucoup d’autres, le maire de la ville centre, est aussi le président de l’Agglo.

Publicité

# SIDV

SANITAIRE • CARRELAGE  
CHAUFFAGE • ÉLECTRICITÉ

Salle exposition

 AU FIL DU  
bain



**SIDV ST-PIERRE-DU-MONT**

1841, avenue du Président JF Kennedy - Tél. 05.58.75.17.40

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
et le samedi de 9h à 12h !

 

## LES 3 PINCEAUX

 depuis 1947

Isolation thermique extérieure  
Parquets et sols PVC  
Peintures intérieures et façades  
Aide au financement et prêts aidés

[www.maisonnave-peinture.fr](http://www.maisonnave-peinture.fr) • 05 58 46 57 58

Publicité

# Ville / Agglo : comment ça fonctionne ?

**COMPRENDRE** Mont de Marsan Agglo compte 56\* élus, hommes et femmes, issus des 18 communes du territoire. À Mont de Marsan, le Conseil municipal est composé de 39 membres. Élus au suffrage universel direct depuis les élections municipales et communautaires de mars 2014, les délégués communautaires statuent sur les projets d'aménagement et de développement du territoire tandis que les élus municipaux sont chargés de gérer les affaires de la commune.

## Vos instances

*La Ville de Mont de Marsan et l'Agglo se composent chacune de 3 instances :*

### 1/ Le Conseil communautaire\*\* / Le Conseil municipal

Le Conseil communautaire (Agglo) et le Conseil municipal (Ville) sont des organes délibératifs élus pour 6 ans. Ils ont pour vocation de définir les grandes orientations d'actions de l'établissement public. C'est à eux que revient la charge:

✖ Pour l'Agglo, d'élire le président, les vice-présidents et les membres du Bureau.

✖ Pour la Ville, d'élire le maire et les adjoints.

Comme les séances du Conseil municipal de Mont de Marsan, les réunions du Conseil communautaire sont ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio mdm (101.1 en FM). L'ensemble des délibérations votées est également accessible en ligne (sur montdemarsan.fr et montdemarsan-agglo.fr).

### 2/ Le bureau

C'est l'instance où les propositions sont débattues avant chaque Conseil. Il est bimensuel à la Ville (tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois à 11h) et mensuel à l'Agglo (tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois à 10h). Il examine les propositions soumises par les commissions et prépare les travaux et valide l'ordre du jour du Conseil. À l'Agglo, le bureau est composé des maires, des vice-présidents et des élus ayant des délégations.

#### 1 400 agents

*L'Agglomération et la Ville de Mont de Marsan emploient 1 400 agents qui mettent en application les décisions prises par les élus communautaires et municipaux (lire p11)*

\* dont 55 en exercices

\*\* Pour la première fois, en 2014, les conseillers ont été élus au suffrage universel direct, lors du scrutin des élections municipales. Les nouvelles dispositions réglementaires ont déterminé le nombre de conseillers et leur répartition par commune, en privilégiant une représentation démographique.

### 3/ Les commissions

Créées pour couvrir tous les champs de compétences des collectivités, elles ont un rôle de réflexion et émettent des avis et des propositions qui nourrissent les décisions du Bureau et les délibérations soumises en Conseil.

✖ Il y a 7 commissions à la Ville :



✖ Il y a 6 commissions à l'Agglo



### La vie d'un projet

De sa naissance jusqu'à sa réalisation, tout projet suit un parcours bien défini avant d'être adopté. Une proposition est tout d'abord formulée par des élus, des habitants ou des services administratifs ou techniques. C'est la première phase. Vient ensuite le temps de l'élaboration du projet, avec un débat en commission entre les élus et les services concernés qui travaillent conjointement. Après une approbation par le Bureau et le vote en conseil, la mise en œuvre peut commencer. C'est la phase deux !